

Rapport final
Mars 2017



ONCAT
Projet 2016-33

Parcours de transfert inversé B.A. Psychologie vers
des programmes du Collège Boréal et du Collège La Cité



LISTE DES PARTICIPANTS ET DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Collège Boréal

Jocelyne Bédard
Gestionnaire de projets

Université Laurentienne

Nathalie Poulin-Lehoux
Conseillère principale à l'enseignement / Senior Teaching Consultant

Collège La Cité

Lise Frenette
Gestionnaire, Projets spéciaux

Joseph Aghaby
Chargé de projets

CONTACTS

Collège Boréal

Jocelyne Bédard
Gestionnaire de projets
21, boulevard Lasalle
Sudbury, ON P3A 6B1
Tél. : 705-560-6673, poste 2240

Université Laurentienne

Natalie Poulin-Lehoux
Conseillère principale à l'enseignement
Appui à la recherche et au développement de programmes francophones
Bureau du Vice-recteur associé aux études et affaires francophones
935, chemin du lac Ramsey, Bureau - P341 (Édifice Parker), Sudbury, ON P3E 2C6
Tél. : 705-675-1151, poste 3444

Collège La Cité

Lise Frenette
Gestionnaire, Projets spéciaux
801, promenade de l'Aviation
Ottawa, ON K1K 4R3
Tél. : 705-742-2493, poste 2023

Table des matières-

1. Sommaire	6
2. Intention et objectifs du projet	6
3. Élaboration de parcours de transfert	8
3.1 Méthodologie	8
3.2 Comparaison et analyse du programme	9
4. Sommaire des transferts de crédits octroyés.....	10
5. Meilleures pratiques et enseignement	11
6. Annexes	11
6.1 Grille d'analyse – modèle	11
6.2 Éducation en services à l'enfance (GEEN) - Exemple de fiches techniques développées pour chaque programme	11

1. Sommaire

Ce projet rassemblant les deux collèges francophones de l'Ontario et une université bilingue de la province s'adressait particulièrement aux étudiants universitaires qui veulent enrichir leur savoir-être et leur savoir-faire dans des domaines de compétence nécessitant des habiletés techniques essentielles dans l'exercice de leur travail au quotidien.

Les partenaires s'entendent pour dire que le baccalauréat en psychologie est « non-terminal » et que les diplômés de ce programme universitaire peuvent rencontrer des difficultés à trouver un emploi puisqu'il ne leur confère aucune expertise spécifique ou aucun titre de compétence professionnelle. L'acquisition d'une formation collégiale reconnue par les employeurs pour sa capacité de former des diplômés prêts à œuvrer sur le marché du travail constitue sans contredit une valeur ajoutée aux bacheliers entre autres pour la variété des domaines de spécialisation qui leur seraient accessibles.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du continuum de l'éducation en langue française en Ontario ouvrant la voie à une meilleure mobilité étudiante. Nous sommes convaincus qu'elle pourrait devenir un modèle pour d'autres établissements voulant s'investir dans ce type de parcours.

Malgré tous les efforts déployés pour élaborer des parcours de transferts, les analyses n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés et de permettre aux étudiants de bénéficier d'un transfert de crédits en bloc qui se serait traduit par un placement avancé à la 2^e année des programmes d'une durée de 2 ans ou 3 ans et à la 2^e étape d'un postdiplôme d'une durée d'un an. Les résultats des analyses permettent toutefois de reconnaître des crédits qui seront octroyés aux étudiants bacheliers du programme de Psychologie de l'Université Laurentienne qui s'inscriront dans ces programmes.

2. Intention et objectifs du projet

Le projet visait à analyser la faisabilité et, par la suite, élaborer et mettre en œuvre des parcours de transfert pour les étudiants diplômés du programme de B.A. en psychologie de l'Université Laurentienne vers des programmes communs ou uniques des deux collèges francophones qui, à priori, semblaient avoir une grande affinité avec ledit baccalauréat :

Nom du programme	Programme commun	Programme unique à Boréal	Programme unique à La Cité
Éducation en services à l'enfance	x		
Techniques d'éducation spécialisée	x		
Techniques de travail social	x		
Techniques des services policiers	x		
Études sur la paix et les conflits		x	
Ressources humaines		x	
Autisme et sciences du comportement			x
Intervention auprès des personnes ayant un handicap			x
Santé mentale et toxicomanie			x
Techniques de réadaptation et de justice pénale			x
Techniques de travail social - gérontologie			x

Le Collège Boréal, le collège La Cité et l'Université Laurentienne voulaient offrir aux diplômés du baccalauréat en psychologie, la possibilité de poursuivre des études collégiales, en français, dans un domaine étroitement lié à la psychologie, tel que les programmes liés aux sciences sociales et humaines.

Considérant que les programmes collégiaux sont de nature appliquée et ceux des universités sont de nature théorique, les partenaires souhaitaient développer des parcours de transfert qui pourraient inclure une passerelle permettant aux étudiants de mettre à niveau et d'approfondir leurs connaissances techniques et, par la suite, de bénéficier d'un transfert de crédits en bloc. Ce transfert de crédits se traduirait idéalement par un placement avancé à la 2^e année des programmes d'une durée de 2 ans ou 3 ans et à la 2^e étape d'un postdiplôme d'une durée d'un an. Dans tous les cas, l'objectif était de reconnaître le maximum de crédits.

3. Élaboration de parcours de transfert

3.1 Méthodologie

Le processus de travail a été élaboré en collaboration avec les trois partenaires et comprenait initialement quatre phases. Il fut quelque peu modifié suite au démarrage du projet, en tenant compte des différences de fonctionnement entre les systèmes collégial et universitaire ainsi que de facteurs imprévus qui sont survenus en cours de route. Les travaux ont cependant été interrompus à la fin de la Phase II étant donné que les résultats des analyses n'étaient pas concluants et ne permettaient pas de développer des parcours de transfert.

Malgré le fait que les résultats des analyses n'ont pas donné les résultats attendus, ils ont toutefois permis d'identifier des transferts de crédits qui pourront automatiquement être octroyés aux étudiants diplômés du baccalauréat en psychologie de l'Université Laurentienne qui s'inscriront dans l'un des programmes collégiaux.

Voici les étapes de travail des phases I et II:

Phase I – février à avril 2016

Rencontre initiale, allocation des heures de travail pour le printemps et l'automne 2016 et recueil d'information sur le B.A. en psychologie :

- Rencontre initiale avec les doyens/directeurs des écoles ou des instituts, les responsables des Centres d'appui au personnel et les gestionnaires des Bureaux des admissions et du registrariat des collèges pour :
 - la présentation du projet
 - la confirmation des programmes envers lesquels les parcours de transferts seront étudiés
 - l'identification des besoins en termes d'experts de sujet et de conseillères pédagogiques
 - le développement de l'outil d'analyse, le processus de travail, le produit livrable et l'échéancier
- Rencontre initiale avec les experts de sujets et les conseillères pédagogiques des collèges pour les informer du projet
- Allocation des heures sur les formulaires de charge de travail des professeurs-experts de sujet et des conseillères pédagogiques pour le printemps 2016
- Allocation des heures sur les formulaires de charge de travail des professeurs-experts de sujet et des conseillères pédagogiques pour l'automne 2016

- Recueil et transmission aux collèges des objectifs du programme du B.A. en Psychologie (3 ans), des plans de cours et autres informations relatives aux résultats et activités d'apprentissage
- Partage et adaptation de l'outil d'analyse, détermination du processus de travail pour les collèges
- Planification d'un calendrier de rencontres

Phase II – mai à décembre 2016

Rencontre de démarrage avec les experts de sujets et les conseillères pédagogiques, analyse, allocation des heures pour l'hiver 2017

- Rencontre de démarrage avec les professeurs experts de sujet et les conseillères pédagogiques des collèges :
 - transmission de la documentation relative au B.A. en Psychologie
 - présentation de l'outil d'analyse, du processus de travail et du produit livrable attendu
 - présentation du calendrier de rencontres
- Analyse des plans de cours et des objectifs du programme du B.A. en Psychologie (3 ans) par les experts de sujet et les conseillères pédagogiques
- Dénombrement, pour chaque programme collégial, des cours qui pourraient être crédités
- Dénombrement, pour chaque programme, des cours de langue et les cours de formation générale qui pourraient être crédités
- Échange sur les analyses effectuées entre les experts de sujets, les conseillères pédagogiques des collèges et de l'Université Laurentienne
- Rencontre entre les experts de sujet des collèges pour échanger sur les analyses effectuées, assurer une cohérence et conclure sur les résultats des analyses

3.2 Comparaison et analyse du programme

L'analyse des programmes s'est effectuée à l'aide d'une grille développée par une conseillère pédagogique du Collège Boréal.

Après avoir effectué une lecture plus approfondie des plans de cours du programme universitaire, il nous est clairement apparu que la nature appliquée des programmes collégiaux ne s'apparente pas à la nature plutôt scientifique du programme en psychologie. De ce fait, nous avons été dans l'impossibilité d'établir des parcours de transfert pour les étudiants diplômés du B.A. en psychologie de l'Université Laurentienne. De plus, malgré que les transferts de crédits octroyés pour certains programmes sont nombreux, l'admission des étudiants à une étape autre que la

première étape ne peut s'appliquer principalement en raison de la structure des programmes et des limites au niveau de l'offre des cours.

4. Sommaire des transferts de crédits octroyés

Malheureusement, comme mentionné précédemment et malgré tous les efforts déployés, les analyses n'ont pas donné les résultats escomptés. Elles nous ont cependant permis d'identifier des crédits qui peuvent être octroyés aux étudiants diplômés du baccalauréat en psychologie de l'Université Laurentienne.

Nom du programme	Collège Boréal Crédits octroyés	Collège La Cité Crédits octroyés
Éducation en services à l'enfance	12/98*	12/80*
Techniques d'éducation spécialisée	31/120*	22/108*
Techniques de travail social	19/86*	16/92*
Techniques des services policiers	12/99*	10/102*
Études sur la paix et les conflits	6/84*	
Ressources humaines	0/53***	
Autisme et sciences du comportement		2/33***
Intervention auprès des personnes ayant un handicap		13/69**
Santé mentale et toxicomanie		7/33***
Techniques de réadaptation et de justice pénale		12/82*
Techniques de travail social - gérontologie		12/75*

*Trois crédits supplémentaires pourraient être accordés en fonction des résultats obtenus pour le cours ENG1010 Preparatory English for Professional Communication et du cours ENG1009 English in the Workplace si les étudiants ont un certificat de bilinguisme de l'Université Laurentienne, ce qui signifie qu'ils ont suivi au moins 15 crédits dans chaque langue.

**Six crédits supplémentaires pourraient être accordés pour les cours 022554ENL English I et 022555ENL English II, si les étudiants ont un certificat de bilinguisme de l'Université Laurentienne, ce qui signifie qu'ils ont suivi au moins 15 crédits dans chaque langue.

*** Ce postdiplôme ne comprend pas de cours de langue, de cours de formation générale ou de cours au choix qui pourraient être crédités.

Ces informations seront transmises au bureau des admissions et du registrariat de chacun des collèges afin d'assurer la bonne gestion des demandes d'admission des étudiants diplômés du baccalauréat en psychologie de l'Université Laurentienne.

Le tableau indique des différences au niveau des transferts de crédits pour les programmes communs des collèges. Celles-ci s'expliquent par le niveau d'autonomie accordé aux collèges en ce qui a trait au contenu de ses cours en lien avec les normes provinciales établies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) Un travail d'harmonisation pourrait être exécuté et faire l'objet de la soumission d'un autre projet au CATON.

Par ailleurs, un exercice d'arrimage au niveau des horaires des cours offerts dans les programmes collégiaux et le programme de psychologie de l'université pourrait également être effectué, dans le but de permettre aux étudiants d'obtenir simultanément leur baccalauréat en psychologie et leur diplôme d'études collégiales ou diplôme d'études collégiales – niveau avancé ou certificat postdiplôme. Ce projet pourrait également faire l'objet d'une soumission auprès du CATON.

5. Meilleures pratiques et enseignement

L'établissement d'un processus de travail et de communication entre les gestionnaires des projets dans les établissements est essentiel à la bonne conduite des projets. Ils jouent un rôle de pierre angulaire entre les établissements, les doyens, les directions de programmes, les experts de sujets et les conseillers pédagogiques.

Par ailleurs, les directions et les doyens des programmes des établissements doivent être mobilisés le plus tôt possible pour effectuer le travail. La présentation du projet, du processus de travail et de l'échéancier leur permet non seulement de mieux comprendre le projet, mais également d'émettre leurs commentaires, préoccupations et recommandations dès le départ.

Finalement, le développement d'un outil d'analyse a grandement facilité l'organisation du travail d'analyse et l'uniformité dans la présentation des résultats.

6. Annexes

6.1 Grille d'analyse – modèle

6.2 Éducation en services à l'enfance (GEEN) - Exemple de fiches techniques développées pour chaque programme